

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 606

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 47

À l'alinéa 60, après la référence :

« 5° »,

insérer les mots :

« du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.